

Père-maître des novices au couvent des Dominicains de Strasbourg, le frère Xavier LOPPINET a rédigé une thèse en théologie spirituelle sur la réception des auteurs mystiques dans le milieu universitaire parisien au XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècle. Sa passion des béguinages de Flandres date de son passage au couvent de Lille et d'un cours donné à l'Institut catholique de Lille sur les auteurs spirituels des Pays-Bas.

**Xavier LOPPINET**

## Les trois âges d'or des béguinages

Que suscitent les termes de « béguines » et de « béguinages » dans l'esprit d'un interlocuteur et d'un lecteur ? Il est difficile de le savoir. Les huit siècles qui nous séparent de la fondation de cette forme originale de vie religieuse engendrent souvent une superposition d'images où l'on risque de voir une béguine du XIX<sup>ème</sup> siècle dans un béguinage du XVII<sup>ème</sup> s. récitant des vers mystiques du XIII<sup>ème</sup> s.

1. Trois ouvrages sur les béguinages ont servi de base à cette présentation : P. MAJÉRUS, *Ces femmes qu'on dit béguines, Guide des béguinages de Belgique, Bibliographie et sources d'archives*, 2 volumes, Bruxelles, 1997, qui est l'ouvrage de référence ; S. VAN AERSCHOT et M. HEIRMAN, *Les béguinages de Flandre, Un patrimoine mondial*, Bruxelles, 2001 ; G. DE CANT, P. MAJÉRUS, C. VEROUSTRÆTE et R. DE HEMPTINNE, *Un monde de femmes indépendantes, Du XII<sup>e</sup> siècle à nos jours, Les Béguinages flamands*, Hervé van Caloen Fondation, 2003.

Cette introduction voudrait aider en quelque sorte à débrouiller ces images. Car les béguinages ont connu beaucoup d'évolutions au cours de leur histoire. Comme les béguinages fascinent, il faut se garder aussi, ou au moins avoir conscience, de ce que la sociologie appelle la « réflexivité » de celui qui cherche à comprendre un sujet, cette compréhension se faisant toujours à partir d'une réalité personnelle. Le sujet des béguinages est souvent un miroir de notre temps.

Parler de « trois âges d'or » peut surprendre. En rigueur de termes, pour chaque chose, il y a un et un seul âge d'or. Or, il y a bien trois périodes dans ces huit siècles qui sont une apogée sous un aspect particulier de ce mode de vie<sup>1</sup>.

Le premier âge d'or est celui des fondations (XIII<sup>ème</sup> – début du XIV<sup>ème</sup> siècles). Il a laissé des chefs d'œuvres littéraires et mystiques. Le mouvement est alors étendu à toute l'Europe.

Le deuxième âge d'or est celui de la Contre-Réforme (XVI<sup>ème</sup> – XVII<sup>ème</sup> siècles). Il a laissé des monuments remarquables. Les béguinages n'existent alors plus qu'en Flandre et Pays-Bas.

Le troisième âge d'or, peut-être plus humble, est celui du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il a rempli une fonction sociale et religieuse considérable en Flandre. L'image qui pourrait rester est celle de béguines, nombreuses, arpentant avec leur longue coiffe les villes de Bruges, Gand, Courtrai.

## I. Le temps des fondations : l'âge d'or spirituel, théologique et littéraire

Le mouvement béguinal ne connaît pas de commencement précis avec une date et un lieu. Ce que l'on peut dire, c'est que, à la fin du XII<sup>ème</sup> s. une nouvelle *figure religieuse* apparaît, celle de la « sainte femme » qui vit sa relation à Dieu en dehors d'un cadre monastique. La vie de Marie d'Oignies (v. 1177-1213), écrite par son confesseur Jacques de Vitry, en diffusera le modèle exemplaire.

Des femmes se regroupent alors pour vivre et prier ensemble, sans faire de vœux. Une nouvelle forme de vie religieuse est née<sup>2</sup>. Elle apparaît en rapport avec les changements de l'époque et notamment avec l'apparition des villes et de l'intense ferveur religieuse de ce siècle, sans oublier les questions de maladie, de vieillesse et de pauvreté qui, en ce milieu urbain naissant, sont à considérer à nouveaux frais. Généralement, ces femmes s'installent autour d'une église ou près d'une communauté religieuse, souvent les nouveaux ordres mendiants, franciscains et dominicains, et vivent du travail de leur main.

Le cadre d'un tel mouvement est très large : simultanément l'Italie du Nord, le Sud de la France, Paris, la vallée rhénane, les Pays-Bas. Mais c'est sur le territoire de l'actuelle Belgique, et notamment dans le diocèse de Liège, que ces « femmes religieuses » (*mulieres religiosae*) sont nombreuses.

2. Des hommes aussi vont adopter ce mode de vie. Mais les béguards seront vite assimilés à des sectes hérétiques. Sur le terme de « béguine », aucune étymologie n'est satisfaisante. Référence à la couleur beige de leur habit ? D'un verbe signifiant « prier en répétant », ou, pourrait-on dire « marmotter » ? Significatif, est, à cet égard, l'exemple donné dans le *Trésor de la Langue Française* pour ce dernier mot : « Contre la grille des chapelles, souvent on voit quelque vieille femme, en béguin de linge (...) le regard en l'air, les lèvres marmottantes (GONCOURT, *Soeur Philomène*, 1861, p. 52). Le terme aurait donné « bé-gayer » en français, et « to beg » en anglais. Le terme de béguine a très tôt une valeur péjorative.

En 1232, une charte parle d'une cour de béguines (*begijn hof*) à Louvain : c'est le premier béguinage recensé sous une forme établie. Il est suivi de celui de Cambrai (1233), Gand (1234). Les années 1240-1270 voient la diffusion de ce modèle de vie semi-commune, où, autour d'une cour, des femmes ont regroupé leur habitat et mène une vie de prière. À la fin du XIII<sup>ème</sup> s., on compte 94 béguinages en Belgique. À Cologne, la plus grosse ville d'Allemagne au Moyen Âge avec 40 000 habitants, on compte 40 béguinages et 1000 béguines (ce qui signifie un béguinage pour 1000 habitants) ; 2000 béguines à Nivelles, qui fut une sorte de centre de formation ; 1500 à Liège ; 400 à Strasbourg ; 600 à Bâle.

De cette concentration religieuse féminine naît une prise de parole audacieuse. Gilbert de Tournai au concile de Lyon (1274) s'exprime ainsi : « Chez nous, il y a des femmes appelées béguines. Un certain nombre d'entre elles excellent en arguties et raffolent de nouveautés. Elles interprètent les mystères de l'Écriture et la traduisent en français (*in communi idioma gallicata*). Néanmoins ces mystères sont à peine sondables par ceux qui ont eu un enseignement scripturaire. Elles lisent la Bible en groupe, sans respect, d'une manière pleine d'audace et cela en petites assemblées, dans des ateliers et même en pleine rue (*Legunt ea communiter, irreverenter, audacter, in conventiculis, in ergastulis, in plateis*) »<sup>3</sup>.

3. Cité par A. STROICH, « Collectio de scandalis ecclesiae, nova editio », *Archivum Franciscanum Historicum*, 24, p. 33-62, ici, p. 61-62.

Ce premier siècle du mouvement béguinal a produit des chefs d'œuvres littéraires et théologiques. Il y a eu des véritables « auteurs » : Hadewijch d'Anvers et Marguerite Porette, pour ne citer qu'elles. Il ne faudrait cependant pas en déduire trop rapidement que toutes les béguines étaient mystiques et prenaient ainsi la parole. Mais l'institution était assez souple pour permettre à la fois une grande diffusion de son mode de vie reconnu par la société et cette éclosion d'une pensée théologique originale.

Par ailleurs, c'est l'absence de vœux et d'engagement qui marqua les esprits. En témoigne la moquerie un peu cruelle de Rutebeuf (1230 ? – 1285 ?) dans son *Dit des Béguines*<sup>4</sup>. Ce qui est dénoncé, ce n'est pas l'hétérodoxie mais l'hypocrisie. La bienveillance, elle-même raillée, du pieux roi saint Louis pour les béguines n'empêchera pas Rutebeuf de stigmatiser cette forme de double jeu toujours possible.

4. Texte original dans *Œuvres complètes de Rutebeuf, texte établi, traduit, annoté et présenté avec variantes par Michel Zink, Garnier, 1990*, vol. 1, p. 240.

*Dit des Béguines*, de RUTEBOEUF

Quoi que Béguine dise,  
ne le prenez bien sûr qu'en bonne part.  
Tout vient de la religion, dans sa vie.  
Sa parole est prophétie,  
si elle rit, c'est par amabilité,  
si elle pleure, c'est par dévotion,  
si elle dort, c'est qu'elle est en extase,  
si elle rêve, c'est que c'est une vision.  
Si elle ment ? Bien sûr que non !  
Si béguine se marie, c'est par sociabilité,  
ses vœux, voilà sa profession,  
qui n'est pas pour toute sa vie.  
Cette année pleure, cette année prie.  
Cette année prendra mari.  
Tantôt est Marthe, tantôt Marie.  
Tantôt se réserve, tantôt se marie.  
Mais n'en dites rien sinon en bonne part :  
le roi ne le supporterait pas.

Le Concile de Vienne (près de Lyon), en 1311, mettra fin à ce premier temps. Le décret *Cum de quibus mulieribus Beguinabus vulgariter nuncupatis* déclare que : « certaines femmes communément appelées Béguines, ne peuvent être considérées comme des religieuses puisqu'elles ne font aucun vœu d'obéissance, ne renoncent pas à leur biens et ne suivent aucune règle approuvée. Cependant, elles portent un habit particulier qu'on appelle habit de béguines et elles suivent certains religieux auxquels elles sont spécialement dévouées. Or il nous a été rapporté, en des mémoires dignes de foi, que quelques-unes d'entre elles, comme poussées par un égarement de l'esprit, disputent et dissertent sur la sainte Trinité et sur l'essence divine, qu'elles répandent au sujet des articles de la foi et des sacrements de l'Église des opinions contraires à la foi catholique. Elles trompent en ces matières beaucoup de gens simples et les induisent en diverses erreurs ». La fermeture de toutes les maisons béguinales sera ordonnée.

**Les règles donnent un cadre religieux peu contraignant mais avec une réelle solidarité spirituelle.**

Seuls les béguinages du Nord vont subsister, défendus par les évêques de Liège, Tournai, Cambrai et de Flandre qui vont se porter caution. Évêques mais aussi autorités civiles seront désormais ceux qui constituent et surveillent les béguinages. L'institution sera ecclésiale et sociale, permettant aussi à des femmes pauvres d'y entrer et de mener une vie de prière. Les règles donnent un cadre religieux peu contraignant mais avec une réelle solidarité spirituelle.

### Statut du Béguinage de Courtrai de 1440

*Faits la demande de Marie van den Brande, maîtresse du Béguinage et des Béguines de Courtrai, par Mgr Jean Chevrot, évêque de Tournai.*

1. Tous les deux ans, il y aura élections de la maîtresse et de sa compagne en présence des deux curés de Saint-Martin. La maîtresse peut être continuée dans ses fonctions.
2. Chaque année la maîtresse doit rendre compte de sa gestion en présence de l'un des curés de Saint-Martin et des Béguines.
3. À l'avenir ne pourront être admises au Béguinage soit pour être Béguines, soit pour l'habiter, que les vierges et les veuves de bonnes mœurs et réputation, agréées par la maîtresse et le plus grand nombre des Béguines.
4. Au jour de leur réception, les Béguines devront promettre d'obéir à la maîtresse, de mener une vie humble et honnête et d'observer les cérémonies, usages et statuts du Béguinage.
5. Les Béguines doivent porter des vêtements humbles et modestes et vivre sans luxe.
6. L'entrée du Béguinage n'est permise qu'après la première messe ; le soir la porte doit se fermer à sept heures depuis Pâques jusqu'à la Saint Rémi, et à six heures depuis la Saint Rémi jusqu'à Pâques. La fermeture du Béguinage est annoncée par le son de la cloche pendant un quart d'heure afin que les personnes qui n'y couchent pas en soient averties.
7. Le matin après avoir assisté à la messe et récité leur prières dans l'église, elles doivent retourner à leur demeures respectives et s'y occuper d'un travail honnête ou chercher des vivres.

8. Les dimanches ou jours de fêtes, elles doivent assister aux messes et aux sermons, et servir le Seigneur avec dévotion. Ces jours-là ainsi que les autres jours, il leur est défendu de sortir du Béguinage sans le consentement de la maîtresse, ou en son absence, de la compagne. Une Béguine, ayant obtenue la permission de sortir ne peut pas sortir seule, si ce n'est pour se procurer des vivres. Elle ne peut pas fréquenter d'autres personnes ni en recevoir dans sa demeure sans la permission de la maîtresse. Elle ne peut pas chercher des sociétés qui fourniraient l'occasion de pécher ou de donner du scandale.

9. Si une Béguine est à l'article de la mort, toutes les autres doivent se rendre à la chapelle au son de la cloche et prier pour le repos de son âme.

10. Si une Béguine ne veut pas se conformer aux prescriptions ici énoncées, la maîtresse peut, avec le conseil de sa compagne, lui infliger une punition, de ne pas sortir du Béguinage un temps plus ou moins long selon la gravité de la désobéissance. Si elle est incorrigible, la maîtresse, ayant pris le conseil de sa compagne et des deux curés de Saint-Martin, peut l'expulser du Béguinage et la priver de tous ses droits pour toujours. Si une Béguine résiste encore, la maîtresse doit en référer à l'évêque, qui agira en conséquence.

Si quelque Béguine ne veut pas consentir à ces dispositions, ou s'oppose à quelque article susmentionné, après notification, elle a le droit de quitter le Béguinage avec ses biens meubles et cela pendant la première quinzaine ; la quinzaine passée, elle est astreinte aux mêmes règles que les autres.

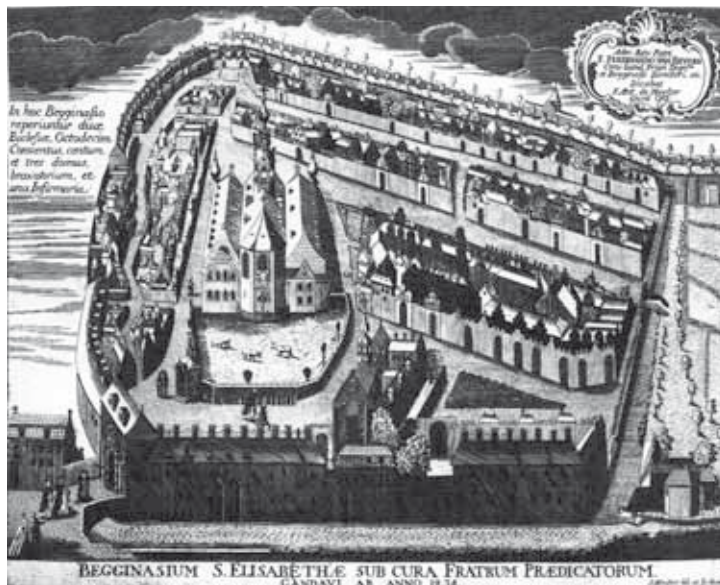
*in A.-M. COULON, Histoire du béguinage Sainte-Elisabeth à Courtrai, d'après les documents authentiques, Courtrai, 1898, p. 9.*

## II. La Contre-Réforme : l'âge d'or des béguinages

Pendant la Contre-Réforme, l'institution va retrouver un nouvel élan, avec des ecclésiastiques qui vont transformer les béguinages en des communautés proches, en leur fonctionnement, des communautés monastiques. Il y a maintenant un noviciat (deux ans, dans une maison conventuelle), une clôture plus stricte. C'est une intense période de construction, dont il nous reste les 13 béguinages classés au Patrimoine mondial de l'Unesco<sup>5</sup>.

5. Voir la liste et cartes sur le site [whc.unesco.org/fr/list/855](http://whc.unesco.org/fr/list/855). Ces 13 béguinages sont de la même période. Il ne reste rien de ceux du Moyen Âge.

L'architecture des béguinages dit à la fois l'insertion du religieux dans la ville, avec une porte qui donne sur elle, la communauté que forment les béguines, avec la cour, et l'intériorité de chacune avec des maisons individuelles (il existe aussi des maisons partagées par quelques béguines), précédées d'un petit jardin clos. On va du plus commun au plus intime. Il y a là un génie à la fois politique, urbanistique et religieux.



En Wallonie (où ils sont moins organisés et plus petits), la transformation se fera en hospices de femmes pauvres avec un projet spirituel plus ou moins prégnant. Dans le Nord de la France et jusqu'en Picardie, l'appellation de béguinage s'est conservée pour des bâtiments accueillant personnes pauvres et âgées.

Pendant cette période, du point de vue de la relation à Dieu, c'est surtout la piété qui domine. La *devotio moderna* a envahi le champ de la spiritualité. Mais le milieu flamand a su sporadiquement prolonger l'héritage théologique du Moyen Âge. Il est possible que la *Perle Evangélique* (publié en 1535), météore dans la production religieuse du XVI<sup>ème</sup> siècle, ait été composée par une béguine anonyme d'Oisterwijk, béguinage avec lequel Eschius (1507-1578), aumônier du béguinage de Diest, était en relation<sup>6</sup>. L'ouvrage est une synthèse très originale entre la théologie de Ruusbroec et les modes d'expression religieuse de

6. *La perle évangélique*, Traduction L. SURIUS, Grenoble, Coll. « J. Millon - Atopia », 1997. Cf. A. AMPE, « Perle évangélique », *DS* XII/1, Paris, 1984, col. 1159-1169.



la *devotio moderna*, introspection, dialogue spirituel, exercices pratiques, qui sont comme transfigurés.

On peut citer aussi Claesinne van Nieuwlant (v. 1550-1611) du béguinage de Gand qui dans son entretien avec son directeur Peregrinus Pullen développe une théologie où le contemplatif se perd à ce point en Dieu que c'est Dieu lui-même qui contemple Dieu dans l'âme unie sans réserve à la personne du Christ<sup>7</sup>. D'autres figures religieuses féminines de cette époque trouveront dans les béguinages un modèle ou un accueil<sup>8</sup>.

### Van RYCKEL dans son *Histoire des Béguinages* (1631)

« C'est particulièrement à Courtrai que le Béguinage est dans un état florissant ; et nulle part les Béguines ne sont autant estimées et honorées que dans cette ville. Leur nombre est actuellement de 140. Il serait plus grand encore si la petitesse du lieu ne l'empêchait, car les personnes les plus honorables ambitionnent l'honneur d'être reçues parmi elles. Et en effet celles-ci se distinguent par leur honnêteté et leur piété, et elles édifient grandement le peuple. Elles ont deux choses qui leur sont propres ou tout au moins communes à peu de béguinages, à savoir : un habit semblable, selon moi, à celui que portent les Béguines de Nivelles ; et cette circonstance qu'elles n'ont pas de curé spécial pour elles, mais celui de la paroisse. Je ne doute pas que ce magnifique rosier de vierges d'élite n'ait déjà envoyé de nombreuses fleurs odoriférantes au céleste époux, mais je n'ai pu parvenir à en découvrir car ces vertueuses filles veulent plutôt se cacher sous le voile de la modestie que se produire au public. »

in A.-M. COULON, p. 26-27

7. Pour tous ces auteurs, on pourra consulter S. AXTERS, *La spiritualité des Pays-Bas, L'évolution d'une doctrine mystique*, Paris-Louvain, Coll. « Bibliotheca Mechliniensis » 2<sup>ème</sup> série – 1, 1948 ; S. AXTERS, *Geschiednis van de vroomheid in de nederlanden, I. De vroomheid tot rond het jaar 1300 ; II. De eeuw van Ruusbroec ; III. De moderne devotie 1380-1550 ; IV. Na Trente*, Anvers, 1950-1960 (Réimprimé en 2000) ; H. VAN CRANENBURGH, P. VERDEYEN, G. DE BAERE, P. MOMMAERS, J. ANDRIESEN, H. W. J. VEKEMAN, « Pays-Bas », *Dictionnaire de spiritualité*, XII/1, Paris, 1984, col. 705-789 et K. RUH, *Geschichte der abendländischen Mystik. Band IV. Die niederländische Mystik des 14. bis 16. Jahrhunderts*, Munich, 1999. Voir le site de la Ruusbroecgenootschap, Instituut voor de geschiedenis van de spiritualiteit in de Nederlanden tot ca. 1750 (Anvers) : [www.ua.ac.be/ruusbroec](http://www.ua.ac.be/ruusbroec)

8. Maria van Hout (1470-1547), cf. *DS X*, col. 519 et Maria Petyt (1623-1677), cf. A. DERVILLE, « Maria Petyt (Marie de Sainte-Thérèse) », *DS XII/1*, col. 1227-1229. Une prosopographie des figures spirituelles de chaque béguinage et de son entourage serait à faire.

### III. L'âge d'or du XIX<sup>ème</sup> siècle : une inscription dans le paysage

En 1794, les Français entrent dans les Pays-Bas et mènent une politique anti-cléricale. On détruit certains enclos, comme le béguinage Sainte-Elisabeth à Gand, pour le rattacher à la ville. Mais le plus habituellement, avec habileté, les béguines vont faire valoir qu'elles ne sont pas des religieuses au sens strict. Les béguinages seront placés sous la responsabilité de la Commission des hospices civils (1800), ce qui va empêcher leur destruction.



Par la suite, le sort des béguinages va dépendre de la couleur politique de la commune. Une nouvelle prospérité va naître un peu avant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> s. à l'instigation du clergé belge. Vers 1852, vingt enclos accueillent 1500 béguines. On construit un nouveau Béguinage à Gand, le Grand béguinage de Mont-Saint-Amand, en 1874, pour accueillir 700 béguines. C'est un âge d'or d'un catholicisme social marqué par la ferveur. Les frères dominicains prêchent aux béguines. Ceux-ci ont racheté les béguinages à Tirlemont et à Tongres à leur usage. À Gand, un couvent est chargé de la *cura animarum* du Grand béguinage, véritable ville dans la ville.

### AVERTISSEMENT

Celui qui veut venir dans mon petit chez moi,  
 Ne doit pas parler des défauts des autres :  
 Soyez joyeux et parlez de Dieu :  
 Parler dans le dos de quelqu'un est ici interdit.  
 Je ne prends rien de personne,  
 J'ai assez avec ce qui est mien :  
 Cela va aussi contre la charge qui nous est demandée :  
 C'est Dieu qui l'a faite comme cela.  
 Si nous étions enflammées d'amour,  
 Nous ne verrions pas les défauts,  
 Ni le crime des autres ;  
 Mais seulement notre propre mal.  
 Vivons sans nous plaindre,  
 Si nous voulons plaire à Dieu.  
 Soyez humbles au fond de vous-mêmes,  
 Et corrects dans le parler.  
 Restez toujours dans l'unité,  
 Ainsi vous conserverez votre âme en paix :  
 Être avec les gens, c'est avoir grande peine.  
 Si tu entends parfois de tristes nouvelles,  
 Pense à Dieu qui peut te garder :  
 Celui qui choisit la volonté de Dieu,  
 Gagne toujours et ne perd jamais.

Traduction du fr. Peter d'HAESE, o. p. du Couvent de Gand.

Les béguinages font alors partie du paysage flamand. Les béguines trouvent leur subsistance dans le travail de la dentelle où elles excellent. La figure de la béguine fascine alors les écrivains. Le cadre des béguinages et la figure de la béguine sont récurrents chez Georges Rodenbach (1855-1898)<sup>9</sup>. F. Timmermans (1868-1947) rencontre le succès avec *Les Très belles heures de Mademoiselle Symphorose, béguine*, composé à la manière d'un fabliau du Moyen Âge, qu'il illustre lui-même<sup>10</sup>. La béguine représente à la fois l'amour interdit et l'esprit flamand.

### G. RODENBACH, *Béguinage flamand II et III*

Cependant quand le soir douloureux est défunt,  
La cloche lentement les appelle à complies  
Comme si leur prière était le seul parfum  
Qui pût consoler Dieu dans ses mélancolies !

Tout est doux, tout est calme au milieu de l'enclos ;  
Aux offices du soir la cloche les exhorte,  
Et chacune s'y rend, mains jointes, les yeux clos,  
Avec des glissements de cygne dans l'eau morte.

Elles mettent un voile à longs plis ; le secret  
De leur âme s'épanche à la lueur des cierges,  
Et, quand passe un vieux prêtre en étole, on croirait  
Voir le Seigneur marcher dans un Jardin de Vierges !

Et l'élan de l'extase est si contagieux,  
Et le cœur à prier si bien se tranquillise,  
Que plus d'une, pendant les soirs religieux,  
L'été répète encor les Ave de l'Église ;

Debout à sa fenêtre ouverte au vent joyeux,  
Plus d'une, sans ôter sa cornette et ses voiles,  
Bien avant dans la nuit, égrène avec ses yeux  
Le rosaire aux grains d'or des priantes étoiles !

9. Figures de béguines dans l'œuvre de RODENBACH : le roman *Bruges-la-Morte*, le recueil de nouvelles *Musée des béguines*, la pièce de théâtre *Le voile*, et les poésies *Ah ! Vous êtes mes sœurs, âmes qui vivez* et *Béguinage flamand*.

10. F. TIMMERMANS, *Les Très belles heures de Mademoiselle Symphorose, béguine* (*De zeer schoone uren van juffrouw Symforosa, begijntjen*, 1918), nouvelle traduite du néerlandais par Betty Collin, postface de Paul Collin, Paris, 1923. Timmermans avait auparavant écrit sept *Contes de béguinage*, en 1912.



14. Voir <http://www.demorgen.be> à la date du 18 août 2012 : « Laatste levend begijntje viert 92ste verjaardag in Kortrijk » (La dernière béguine vivante fête son 92<sup>ème</sup> anniversaire à Courtrai).

15. Etty HILLESUM, *Une vie bouleversée, Suivi de Lettres de Westerbork*, Points-Seuil, p. 240.

Après cette formidable renaissance, le déclin semble inéluctable. En 1960, il y a 600 béguines en Flandre, en 1980, elles sont 50 et en 2000, 5. La dernière béguine vivante est Mademoiselle Marcella Pattyn, du béguinage de Courtrai<sup>5</sup>. Mais c'est au moment où la forme disparaît, une forme qui a connu de nombreuses adaptations aux temps et aux besoins, ecclésiaux et sociaux, que l'intuition des béguinages ressurgit simultanément à divers endroits, Belgique, Allemagne, France, États-Unis.

Le père d'Etty Hillesum, cette jeune juive hollandaise morte en camp de concentration, dont le parcours spirituel parle à tant de nos contemporains, disait de sa fille autant par moquerie que par affection qu'elle était une « petite béguine mielleuse »<sup>6</sup>. Dans ce rapprochement, ne peut-on voir que la modernité d'Etty avait rejoint la liberté et l'intériorité des béguines de son pays ? L'intuition des béguinages n'est-elle pas destinée à continuellement renaître et s'adapter à son époque ?

**Xavier LOPPINET**